

PLAIDOYER POUR LE DROIT DES FEMMES À LA LECTURE DE LA POÉSIE HUGOLIENNE

Christian ADJASSOH

Université Alassane Ouattara- Bouaké (Côte d'Ivoire)
adjassohchristian@yahoo.fr

&

Niguaume Amino N'BRA

Université Alassane Ouattara- Bouaké (Côte d'Ivoire)
sabinenbrah@yahoo.fr

Résumé : La présente réflexion portant sur la poésie et le droit, à la lecture de la parole poétique de Victor Hugo, se propose de mettre en lumière la manière dont l'art poétique se transforme en vecteur du droit en muant toute l'œuvre hugolienne en un plaidoyer pour l'émancipation de la femme du joug de l'homme. Elle établit que le rapport au droit de son écriture poétique se voile de la double quête de la justice et de l'égalité sociale au profit de la femme dans une société française machiste du XIX^e siècle.

Mots-clés : Droit, Femme, Humanisme Plaidoyer, Poésie

A PLEA FOR WOMEN'S RIGHT TO READ HUGOL'S POETRY

Abstract: This reflection on poetry and law, through reading Victor Hugo's poetic words, aims to highlight the way in which poetic art is transformed into a vector of law by transforming Hugo's entire work into a plea for the emancipation of women from the yoke of men. It establishes that the relationship to law in his poetic writing is veiled by the dual quest for justice and social equality for the benefit of women in a macho French society of the 19th century.

Keywords: Law, Women, Humanism, Advocacy, Poetry

Introduction

La notion de droit est évanescence et englobe un ensemble de règles et de principes. Paul Robert l'apprehende tantôt comme un « ensemble de principes souverains qui font autorité » (P. Robert, 2009, p. 789) et détermine ce qui est « exigible, permis dans une collectivité humaine » (P. Robert, 2009, p. 788). Au-delà de la loi, la nature de l'homme, en tant qu'individu, lui confère des droits inaliénables qui sont consubstantiels à son essence d'être humain. Aux nombres de ces droits, se trouvent les droits à la liberté, à la pensée, à être

heureux et à préserver sa dignité entre autres. Certains hommes de lettres se sont faits les chantres des droits des maillons faibles de la société. Parmi ces derniers se trouve Victor Hugo, souvent, décrit comme la voix des opprimés. À travers ses créations littéraires, il a élevé la question des droits humains et, notamment, ceux des femmes au centre de ses préoccupations. À la lecture de sa poésie, il apparaît qu'elle se pose comme un plaidoyer pour la promotion des droits à l'endroit de la femme. Elle sert de vecteur de revendication des droits des femmes portant sur les domaines intellectuels, culturels et sociaux. La présente analyse se propose de prospecter la poésie hugolienne comme un plaidoyer pour le transfert de certains droits à la gent féminine à une époque où la société machiste lui conférait une portion congrue de certaines libertés sociales. L'analyse, pour révéler sa poésie comme un plaidoyer pour les droits des femmes, se fonde sur des critiques littéraires pertinentes, la stylistique, la sociocritique et un examen juridique des œuvres d'Hugo. Elle se déploie sur une approche ternaire qui s'articule comme suit : Approche théorique de la notion du plaidoyer et du droit, la poésie hugolienne comme défense des principes d'égalité et de justice, les personnages féminins comme symboles de la lutte pour la dignité et l'autonomie et la poésie comme vecteur d'émancipation intellectuelle et culturelle pour les femmes.

1. Approche théorique de la notion du plaidoyer et du droit

Le Plaidoyer est tout discours qui a pour finalité de défendre une personne, une communauté, une opinion ou une cause. C'est un processus de persuasion qui met en place une stratégie qui a pour but d'influencer ou d'impacter le public, l'autorité publique et les décideurs privés afin de défendre une cause, promouvoir des droits ou obtenir des changements politiques, économiques ou sociaux. À travers le plaidoyer, selon la cause ou l'urgence, l'on mobilise la persuasion, des moyens de pression et de mobilisation en se fondant sur l'actualité, des témoignages et des analyses rigoureuses. Dans cette perspective, Rochefort et Cobb (1994, p.5) postulent que le plaidoyer consiste à « façonner les perceptions des problèmes publics et à influencer leur mise à l'agenda ». De fait, le plaidoyer est une action qui permet d'encadrer les enjeux et d'orienter le débat public en vue de modifier les points de vue qui ne lui sont pas favorables et de déterminer une réaction institutionnelle vue le caractère crucial d'une préoccupation publique.

Le plaidoyer s'accommode de plusieurs formes. Il peut opérer sous la forme d'un lobbying institutionnel en dialoguant avec les décideurs publics

ou en procédant par des actions de contestation à travers des manifestations ou des campagnes de sensibilisation sur l'espace public. Il va sans dire qu'un plaidoyer peut combiner plusieurs moyens ou facteurs. À cet effet, Fox et Brown (1998, p.40) soutiennent qu'un « plaidoyer efficace repose sur la capacité à combiner recherche rigoureuse, alliances stratégiques et engagement citoyen ». Ainsi pour eux, un plaidoyer efficace doit mobiliser plusieurs acteurs dont les organisations de la société civile, les syndicats, les groupes militants dans l'optique d'exercer une pression collective pour contraindre les politiques publiques à prendre en compte le point de vue de la majorité.

D'un point de vue théorique, il faut percevoir le plaidoyer comme une volonté d'amplifier la démocratie participative, à travers laquelle les citoyens et les groupes d'intérêts jouent un rôle actif dans la gouvernance. À cet effet, J. Habermas (1992, p. 173.) postule que « l'espace public est un lieu où se confrontent et se construisent des arguments en faveur du bien commun ». De ce fait, le plaidoyer s'apparente à un outil alternatif permettant, en dehors des votes, des referendums et des débats politiques à l'Assemblée Nationale des représentants du peuple, de donner la parole à la majorité silencieuse. Parallèlement à sa mobilisation comme un moyen alternatif pour accompagner les représentants du peuple, le plaidoyer peut s'appuyer sur des stratégies de communication à grande échelle pour impacter l'opinion internationale sur un problème crucial qui interpelle toute l'humanité. Dans ce cas de figure, le plaidoyer, comme le soulignent Keck et Sikkink (1998, p.228.), mobilise des « réseaux de plaidoyer transnationaux [qui] fonctionnent en utilisant l'information comme levier de changement et en exerçant une pression morale sur les gouvernements ». Dès lors, il apparaît que le plaidoyer est une démarche qui articule à la fois l'influence politique, la mobilisation sociale et la communication stratégique pour incliner les politiques et les comportements en faveur d'un objectif spécifique. Il repose sur une combinaison de savoirs, d'engagement et de négociation, dans une dynamique d'action individuelle ou collective pour une transformation sociale et politique.

De ce qui précède, nous définissons le plaidoyer comme toute action de masse, d'un groupe constitué ou d'un individu visant à influencer les décideurs publics ou privés. Il vise à impacter les décideurs en modifiant leur perception d'une préoccupation factuelle et sociale, pour déterminer des actions politiques ou sociales en faveur d'un groupe social ou d'une

communauté donnée. Dans le cadre de notre étude, en vue de poser l'écriture poétique de Victor Hugo comme un plaidoyer visant à amener la société machiste à concéder plus de droit à la gent féminine, à une époque où celle-ci est perçue comme une éternelle mineure soumise au tutorat de l'homme, le plaidoyer poétique de Victor Hugo est une action contestataire et publique qui a pour finalité de contraindre la classe politique française à concéder plus de droit aux femmes à travers l'effet persuasif et la pression de son écriture poétique.

Qu'en est-il de la notion de droit ? Le droit ramène à l'ensemble des règles de conduite édictées et sanctionnées par la société. Il sert à réguler les relations entre les membres d'une société et s'impose à tous. Le droit permet de maintenir l'ordre, d'assurer la sécurité, la justice et la paix sociale. Ces règles sont édictées et encadrées par l'État qui veille à son application et à son observation. Prenant en compte tous les membres de la société, ces règles sont dites générales, impersonnelles et obligatoires. Le droit se distingue en deux types. Selon J. Carbonnier (2004, p.17-19), l'on a le droit objectif, qui désigne l'ensemble des normes en vigueur, tandis que le droit subjectif se rapporte aux prérogatives individuelles reconnues par le droit objectif à une personne déterminée. Du point de vue social, le droit est le produit d'un consensus provenant des rapports entre les membres d'une société et des valeurs inhérentes à celle-ci. Le droit subjectif transfère des prérogatives à chaque membre ou entité qui structure le système social. Ainsi, le droit de l'individu perçu comme l'ensemble des libertés et des prérogatives reconnues à chaque individu prend sa force et sa source dans le droit objectif. Le droit de l'individu a un caractère dynamique du fait qu'il est déterminé par les évolutions sociales et historiques. Caractérisant le droit de l'individu, Émile Durkheim (2013, p.123-145) distingue le droit répressif et le droit restitutif dans *La division du travail social*. Le droit répressif est le pendant des sociétés à solidarité mécanique, tandis que le droit restitutif est le propre des sociétés modernes fondées sur la solidarité organique et favorise la reconnaissance des droits individuels. Max Weber, dans *Économie et société* (1995, p.314-345), soutient que le droit moderne repose sur une rationalisation croissante des rapports sociaux. Cette pratique de la loi qui veut un contrôle total du droit de l'individu a pour conséquence l'instauration d'une domination légale et impersonnelle qui, bien que garantissant une certaine égalité formelle, met à mal le droit de l'individu par des normes administratives et bureaucratiques souvent liberticides. À cet effet, Pierre Bourdieu (2000, p. 81-106), dans *Sur la*

politique, souligne que le droit, loin d'être neutre, est un instrument de domination. Cela provient du fait que le droit reflète les intérêts des groupes dominants. Dans cette configuration, l'accès réel aux droits dépend du capital économique et culturel des individus. Plus un individu est nanti culturellement et économiquement, plus ses droits sont étendus selon Bourdieu. Parallèlement à lui, Michel Foucault (1975, p.197-229) atteste que le droit participe à des mécanismes de discipline et de normalisation. En effet, c'est le droit qui institue l'individu en un sujet de droit aussi bien qu'un objet de contrôle. Ainsi, le droit de l'individu n'est jamais figé. Il est l'émanation des luttes sociales, des revendications collectives, mais aussi des dispositifs de pouvoir. Le droit, en dehors de produire des normes, est un outil d'émancipation sociale. Il sert à garantir les libertés fondamentales et à contenir les inégalités sociales. La sociologie du droit révèle donc que la reconnaissance et l'effectivité des droits individuels dépendent toujours du contexte social, culturel et politique dans lequel ils prennent formes. De ce qui précède, nous définissons le droit comme un ensemble de principes sociaux qui permettent à un individu de jouir de certaines prérogatives édictées par la société.

Bien que le droit et la création littéraire proviennent de domaines différents, il n'en demeure pas moins qu'ils entretiennent un rapport de proximité fondé sur leur capacité à structurer, à exprimer et à interroger la société. Si le droit édicte un cadre normatif qui organise la vie collective, fixe les limites des comportements admissibles et protège les libertés individuelles, la création littéraire, en revanche, explore l'expérience humaine en matérialisant les émotions, les conflits et les injustices en vue de leur résorption. À l'opposé du droit, la littérature fonctionne souvent comme un miroir critique de la réalité sociale et juridique. Dans cette perspective, la poésie de Victor Hugo qui se pose comme la voix des opprimés, se mue en un plaidoyer pour la concession de plus d'égalité et de justice à la gent féminine dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

2. La poésie hugolienne : un plaidoyer pour la défense des principes d'égalité et de justice au profit de la femme

Hugo a formulé une vision de l'égalité qui transcende les limites du genre, de la classe et du statut social. C'est une notion essentielle à la revendication des droits des femmes. Sa démarche répond au principe selon lequel les hommes naissent égaux en droit et en devoir, en leur qualité de citoyens, au

sein de la République française mis en place après la Révolution de 1793. Cette observation traduit la visée humaniste et républicaine de la vision de Victor Hugo.

2.1. *Un humanisme universel consacré à la aux femmes*

La poésie hugolienne brasse un humanisme qui intègre tous les êtres humains quels que soient leur sexe, leur classe sociale et leur niveau d'instruction. Pour Hugo, chaque être humain, indépendamment de son sexe ou de son statut social, mérite la dignité, la justice et la reconnaissance de son statut d'hommes par tous les autres. À cet effet, Victor Hugo (2022, p. 822) affirme que l'âme humaine est identique en chaque personne, femme ou homme : « Il n'y a ni mauvaises herbes, ni mauvais hommes. Il n'y a que de mauvais cultivateurs ». En cela, selon lui, un être humain vaut un autre être humain. Ce n'est pas la nature qui le détermine, mais l'environnement social et culturel dans lequel il gravite. Ainsi, quelle que soit son origine ou sa classe sociale, chaque personne selon son éducation et l'instruction qu'il reçoit, peut s'élever du point de vue social. Cela s'applique, également, aux femmes, qui subissent à leur corps défendant, du fait de la vision machiste de la société, une injustice dans le domaine de la culture et de l'éducation. Cette attitude masculine a pour corolaire d'amputer la dimension intellectuelle de la femme et de la poser comme un être inférieur à l'homme. Hugo refuse cet état de fait et se bat pour rehausser l'image de la femme comme égal de l'homme. Cette approche fonde l'un des pans de l'humanisme pratiqué par Hugo à travers son écriture poétique. Elle est au fondement d'une injustice proscrivant des droits chez la gent féminine, souvent "mal cultivée" par une société qui les tient à l'écart de l'éducation et de la culture. Cette approche de l'égalité au sein du genre humain et surtout au bénéfice de la femme est révélée par Martine Reid. À cet effet, dans *Victor Hugo et les femmes*, il souligne que l'approche de l'humanisme hugolien prend en compte l'homme déterminé comme un individu et une entité humaine en prenant en compte le genre. En effet, à travers certains de ses poèmes et ses discours politiques, Victor Hugo plaide pour une évolution des lois et des mentalités en faveur de la femme, en faisant de la quête de l'égalité entre l'homme et la femme l'un des thèmes privilégiés dans la perspective de la lutte sociale. Son attitude est déterminée par l'injustice instaurée au sein de la société française qui fait fi des principes de la République en reléguant la femme au rang de mineur social. Dans cette optique, Victor Hugo (2021, p. 233) soutient que

L'homme a fait de la femme un second lui-même en moindre. Il l'a amputée, il l'a diminuée, il l'a mutilée. Il n'a pas osé la supprimer, il en eu besoin. Il l'a fait servante et non pas campagne. Il a fait d'elle une chose qui obéit, au lieu d'un être qui comprend. Or la femme est égale de l'homme. Pensez-y bien. La civilisation est dans cette vérité. Tant que cette vérité sera méconnue, nous serons barbares.

Parallèlement à Martine Reid qui atteste que la pratique poétique de Victor Hugo promeut le droit des femmes, Jean-Marc Hovasse n'est pas en reste. Ce dernier rappelle que « l'écrivain ne défend pas seulement les pauvres, les enfants ou les misérables, ce sont aussi les femmes » (J-M. Hovasse, 2008, p. 420). L'observation de Hovasse pose le droit de la femme comme l'un des ferments de la création poétique chez Victor Hugo. Il apparaît de manière probante que le poète se charge de défendre le droit de la femme perçue comme un être humain à part entière, face à la gent masculine. L'homme prétexte soit les principes religieux, soit des valeurs traditionnelles, dans la plupart des cas, pour amputer des droits sociaux aux femmes au profit des hommes. En cela, il procède par une attaque en bonne et due forme de toute manifestation d'injustice en appelant à l'égalité sociale devant le droit au sein des structures étatiques.

Victor Hugo est l'un des poètes les plus engagés de son époque sur la question la justice sociale. Son œuvre poétique condamne, en partie, toute attitude des hommes visant à réduire la femme à un être inférieur à l'homme. Son humanisme poétique induit en arrière-plan une élévation de la femme au même rang que l'homme. Il lutte pour l'égalité des sexes au sein de la société française. Sa démarche, à défaut de faire de la femme l'égal de l'homme, vise à lui concéder le plus de droits possibles. Dans cette visée, il fait de sa poésie une puissante voix qui milite à changer la perception que l'homme a à l'encontre de la femme. Il veut extirper de l'imaginaire de l'homme l'image de la femme perçue comme un être mineur. En cela, il concède à la femme l'image d'une déesse pour remplacer celle d'un être fragilisé et révoqué au rang d'être faible. Pour ce faire, Victor Hugo (2002, p. 78) proclame l'accession de la femme au rang d'être humain à celui d'une divinité :

À l'amant succède l'archange ;
Le baiser, puis le firmament ;
Le point d'obscurité se change
En un point de rayonnement.

Par cette approche métaphorique qui assimile la femme à l'amant d'un être spirituel (« l'archange »), Hugo confère à la femme une dimension spirituelle

qui la proscrit du rang de mineur tel que prescrit par la volonté des hommes. Il veut faire d'elle l'essence de l'humanité. Ainsi, Hugo la dépeint comme le moteur de l'univers. Pour lui, le destin de la femme et de l'homme sont liés. Il ne peut exister et s'épanouir sans la femme.

À travers cette métaphore assimilant la femme à un ange, il présente la pose comme la source de vie de l'humanité toute entière. Dans cette perspective, toute volonté de rabaissement de la femme ou de négation de sa place de moteur de l'existence est dilatoire. En effet, l'humanité ne pourra s'épanouir que si et seulement si la gent masculine accepte de reconnaître la femme comme son égal. Dès lors, l'homme doit lui faire une place qui la valorise au sein du système social. Refuser d'épouser cette vision en ne concédant pas des droits à la femme à l'identique de l'homme, revient à amputer l'humanité d'une partie de son essence. Dans cette optique, Hugo, à travers son écriture poétique, conteste toutes les normes et les structures étatiques qui nient certains droits à la femme du fait de son sexe social.

2.2. La contestation des structures étatiques injustes

L'Empire instauré par Napoléon III, au lendemain de son coup d'état de 1853, bannit la République et jette une chape de plomb sur toute la société française. Dès ce moment, s'instaure une forme d'injustice qui soumet toute la France au pouvoir de Napoléon III. L'une des conséquences du pouvoir tyrannique napoléonien est relégation de la femme au rang d'un être mineur soumis au pouvoir de l'homme. Face à cette perception réductrice de la femme, Hugo s'attaque à la tyrannie politique et sociale dans *Les Châtiments*. Contre les structures étatiques liberticides instaurées par l'Empire à l'encontre de la femme, Hugo conteste l'Empire qui est en contradiction de la République. Cela provient du fait la nouvelle structure étatique offre plus de droits aux hommes qu'aux femmes. Son recueil poétique intitulé *Les Châtiments* est le terreau de la contestation et un instrument qui mue Hugo en ardent défenseur des révolutions sociales et politiques que l'empire entend nier. Du point de vue politique, *Les Châtiments* est la manifestation la plus haute du plaidoyer d'Hugo pour la défense du droit des femmes. Il lance un appel et se révolte contre toute forme d'oppression à l'égard de la femme. À cet effet, condamnant l'Empire qui est liberticide, Hugo (1998, p.153) profère avec force et détermination : « J'accuse l'univers des crimes des rois ». Le poète dénonce par ce cri non seulement l'injustice monarchique mais toute forme de tyrannie à l'endroit des hommes et des femmes en particulier. Ce vers est

l'écho d'un point de vue favorable à l'endroit des femmes, qui sont souvent victimes de la tyrannie patriarcale. Il est une résonance particulière à leur lutte pour l'égalité des droits dans la société française.

Pour confirmer cette perspective, Annie Ubersfeld (1994, p. 200.) analysant *Les Châtiments*, révèle que l'œuvre de Victor Hugo est une longue « révolte contre les abus de pouvoir, qu'ils soient exercés par des monarques ou des systèmes sociaux injustes ». En effet, Hugo dans sa poésie ne se contente pas de décrier la spoliation de certains droits fondamentaux de la femme, il se révolte aussi contre tout un système social drainant des valeurs iniques. Dans cet élan, il fait une place de choix à la femme dans son écriture poétique. Le poète lutte pour la concession des droits et une justice identique pour les hommes autant que pour les femmes. Ainsi pose-t-il les femmes comme des figures majeures dans sa création poétique. Hugo procède par l'érection des personnages féminins symboliques qui réclament des droits similaires à ceux des hommes dans son écriture poétique.

3. Les personnages féminins : symboles de la lutte des droits pour la dignité et l'autonomie

En dehors du plaisir que procure la création poétique, Victor Hugo la mobilise comme un instrument de lutte sociale pour l'octroi de plus de droit à la gent féminine. Pour amplifier sa campagne contre un système patriarcal qui réduit le droit des femmes, en vue de les présenter comme des êtres faibles à l'opposé de l'homme et briser l'image de la femme perçue par l'imaginaire de l'univers masculin comme un être fragile, Hugo ébauche des personnages féminins forts. Les femmes poétiques hugoliennes, loin d'être passives, s'engagent dans une lutte tous azimuts pour contester la vision dévalorisante des hommes tout en réclamant leurs droits. Celles-ci refusent de rester en marge de la société. Elles se confrontent à l'univers fermé des hommes pour non seulement altérer l'image dévalorisante qu'ils ont édifiée de la femme, mais aussi pour véhiculer des valeurs inhérentes à la nature et à l'univers féminin. Dans cette optique, ces figures féminines incarnent des représentations emblématiques des droits fondamentaux des femmes. À travers elles, le poète met en lumière les abus que subissent les femmes et célèbrent leur dignité et leur capacité de résistance. Ces personnages deviennent les porte-paroles de la lutte pour la reconnaissance des droits juridiques et sociaux des femmes. Au nombre de celles-ci, nous avons Doña

Sol et Ruth qui font office de figures féminines qui luttent pour leur dignité et l'acquisition de certains droits.

3.1. La dignité de la femme face à l'oppression masculine

L'un des textes poétiques le plus significatif de la lutte de la femme en vue d'accéder au droit de la dignité est le « Booz endormi ». Dans ce poème, le personnage féminin marquant, qui tient l'étendard de lutte pour accéder à la dignité humaine à l'égal de l'homme, est le personnage de Ruth. Elle refuse de vivre de la pitié provenant de la condescendance de l'homme. Tout comme lui, elle réclame le droit à la dignité. Elle n'entend pas se coucher comme un cabot devant son maître qui le gratifie de caresses pour lui signifier son ravissement pour sa soumission. Cette quête de la dignité féminine chez Victor Hugo (2020, p.51) se traduit à travers ces vers :

Booz ne savait point qu'une femme était là,
Et Ruth ne savait point ce que Dieu voulait d'elle.
Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle ;
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.

Habitué à dominer les femmes par son pouvoir financier et son charme, Booz ne fait plus attention à la présence de Ruth. Pour lui, c'est un être soumis à l'homme et, de surcroît, elle se trouve sur son exploitation qui lui confère puissance et domination. Ainsi, transformé par son pouvoir, Booz qui régent son exploitation et fait don du blé aux pauvres gens, regarde les femmes avec condescendance. Quant à Ruth, malgré son statut de femme, toujours perçue comme l'obligé de l'homme, elle reste digne. Elle refuse de succomber à l'enchantement et à la séduction de Booz à l'instar des autres femmes, qui succombent au charme de sa personne et de sa fortune. Bien au contraire, Ruth reste calme et observe Booz avec du recul. Elle ne laisse pas l'émotion la soumettre au pouvoir séducteur de Booz, malgré son grand âge et sa capacité à éprouver de l'empathie et la charité à l'endroit des pauvres gens sans droit social.

De fait, Ruth incarne la figure féminine digne, indépendante et patiente. Elle préfigure un avenir de justice, d'égalité et de dignité. À l'image de Ruth, vient le personnage de Fantine. Elle répond en écho à cette volonté de l'affranchissement de la femme du pouvoir des hommes dans *Les misérables* de Victor Hugo. Elle est un exemple poignant de la femme privée de ses droits. Cependant, elle ne laisse pas l'homme se battre pour elle. Tout comme lui, elle se jette dans la mêlée pour conquérir ses droits niés et bafoués par les

hommes. Assumant sa féminité et se projetant comme un citoyen à part entière, Fantine refuse de souffrir en silence et d'être une éternelle assistée. Elle veut gagner sa dignité à la force de ses poignets et de son engagement social. Dans cette perspective, elle prend part à toutes les formes de lutte pour s'affranchir de l'aura sclérosant de la gent masculine. Ainsi, comme l'explique Georges Gusdorf (1993, p. 210), la souffrance des femmes, dans l'œuvre poétique de Victor Hugo, est « un miroir des inégalités profondes de la société, qu'il s'agisse de genre, de classe ou de statut ». La femme n'entend plus se morfondre et se laisser attendrir. Tout comme l'homme, elle entend arracher ses droits au prix de la lutte et en l'absence de toute assistance masculine. Désormais, elle veut assumer son être et son genre en faisant fi de toutes les valeurs masculines. Dès lors, il apparaît à travers certains personnages féminins comme Fantine, chez Hugo, une amplification de l'injustice faite aux femmes et une volonté manifeste du poète de la dénoncer. Il réclame plus d'égalité entre l'homme et la femme au sein du système social. Par cette dénonciation de la masse de souffrance subie par la femme, à travers une vision éclectique qui fait d'elle l'obligé de l'homme, le poète veut œuvrer à altérer les perceptions sociales ou toute pratique qui détermine les femmes à subir l'inégalité et l'injustice instaurée par la gent masculine, en vue d'asseoir son hégémonie. Cet état de fait détermine Hugo à appréhender la femme comme une citoyenne lésée et l'invite à réclamer plus d'autonomie et de droit.

Pour changer la condition de la femme, du point de vue du droit, Hugo, par sa poésie, influence la classe politique pour qu'on lui concède plus de droit et d'autonomie.

3.2. *L'autonomie et la réclamation des droits*

La volonté de modélisation de la femme, comme actrice autonome qui lutte pour accéder à plus de justice et aux mêmes droits que l'homme, chez Victor Hugo, s'ébauche à travers des groupes de femmes qui protestent contre l'abus du pouvoir masculin. Cela se manifeste dans *Les Contemplations* de Victor Hugo (1998, p. 272) à travers le poème intitulé « Aux femmes » :

Et c'est à votre front qu'on voit monter le rouge,
C'est vous qui vous levez et qui vous indignez,
Femmes ; le sein gonflé, les yeux de pleurs baignés,
Vous huez le tyran, vous consolez les tombes,
Et le vautour frémit sous le bec des colombes !

Victor Hugo exhorte les femmes meurtries (« Femmes ; le sein gonflé, les yeux de pleurs baignés ») par le pouvoir abusif des hommes à se constituer en une force à l'encontre des hommes et de la société. Il les invite à traduire leur indignation (« C'est vous qui vous levez et qui vous indignez, ») en reprouvant toute forme de tyrannie de la part des hommes à leur endroit. Dans cette dynamique, Florence Naugrette (1999, p. 155) affirme dans *Hernani ou l'illusion du pouvoir*, parlant du personnage de Doña Sol, représentant les femmes, qu'elle « ne se laisse pas dicter son destin », elle choisit elle-même la manière dont elle veut aimer, et si nécessaire, mourir. Ce personnage hugolien en quête de droit pour une autonomie, en dehors des valeurs des hommes, incarne la capacité des femmes à exercer leur libre arbitre et leur autonomie juridique même dans des contextes oppressifs. Dans cette veine, corroborant les propos de Florence Naugrette, Cachin postule que la poésie hugolienne transcende les frontières du genre et appelle toutes les âmes, qu'elles soient féminines ou masculines, à revendiquer leur droit à l'éducation et à l'autodétermination. Le droit à l'éducation, elle le doit à son statut de citoyenne et non à celui d'un individu attaché à une maison, une famille ou à un mari. Cette source affranchissante qui demeure le droit, elle ne peut l'acquérir et y aspirer qu'en développant son intellect par l'acquisition du savoir et de la connaissance à travers une instruction ou une éducation du même type que celle dévolue aux hommes. Face à ce double standard éducative, Victor Hugo (2021, p. 853-855) condamne l'attitude des hommes à se réserver les prorogatives d'une instruction et une éducation de qualité au détriment de la gent féminine :

Hommes, vous êtes fiers quand vous considérez
Vos bouquins reliés, catalogués, vitrés,
Avec vos rhéteurs dieux et vos pédants principes
Taillés en marbre jaune et juchés sur des cippes,
Et, j'en conviens, on a le vertige en voyant
Ce sombre alignement de livres, effrayant,
Inouï, se perdant sous les bahuts qui tremblent,
Ces vastes rendez-vous de volumes, qui semblent

À l'encontre de cette posture désavantageuse pour la gent féminine, Hugo réclame le droit à l'accès au même type connaissance par la métaphore de la bibliothèque. Cet espace pour conserver les livres fonctionne et incarne, ici, la masse de savoir dont dispose les hommes et à laquelle la femme n'a pas accès pour s'édifier. En dehors de la quête d'une instruction de la même teneur et du même niveau que celle réservée aux seuls hommes, Hugo, par l'entremise

de sa poésie, fait un plaidoyer pour que la société concède les mêmes droits politiques et sociaux tant aux femmes qu'aux hommes.

3.3. *La poésie comme instrument de revendication des droits politiques et sociaux de la femme*

Les droits politiques peuvent être définis comme toutes les prérogatives sociales accordées au citoyen. Ils peuvent porter sur le droit à exercer un mandat électif ou à occuper certaines fonctions au sein de l'administration étatique. La poésie, bien qu'elle soit caractérisée en partie par la quête du beau langage, ne manque pas, par moment, de s'accommoder de la fonction d'instrument de lutte. Dans cette optique, elle est mobilisée comme un outil permettant à la femme d'accéder aux droits politiques et sociaux, en y exposant toutes les injustices auxquelles elle est sujette. Ainsi, l'art de tisser des vers est mobilisé par certains poètes comme un instrument de lutte sociale. Par son entremise, la société peut concéder à la femme certains droits. Dès lors, sous la plume d'Hugo, la poésie projette sur l'image de la gent féminine la souffrance du peuple pour en faire une personne spoliée de tous ses droits. Elle en fait le porte flambeau de la lutte pour l'accès à des droits politiques. En cela, la femme devient le symbole du dénuement du droit social. Dans *Les Châtiments*, Hugo traduit la souffrance du peuple à travers les figures féminines. Ce parallèle qui lie le destin politique du peuple à celui de la femme, selon Pierre Laforgue (2019, p.803), révèle « une assimilation entre les exclus de la République – peuple et femmes – et leur rôle comme conscience collective ». Par ce procédé, Victor Hugo présente la femme comme l'individu le plus lésé au regard des prérogatives des droits politiques dans la société française. De fait, il amplifie cette image de la femme délestée de ses droits politiques pour la déterminer à les réclamer avec plus vigueur. En réalité, il transmue la poésie en outil de revendication des droits ou de protestation contre certains principes sociaux, qui ne permettant pas à la gent féminine de s'épanouir. De fait, il refuse de faire de la femme un témoin silencieux de l'injustice. Cette fusion du peuple opprimé et de la femme marginalisée sert à légitimer la revendication d'égalité et d'inclusion politique de celle-ci. Car, en valorisant leur rôle dans le progrès, Hugo leur reconnaît *de facto* une place essentielle dans la mise en place d'une société plus juste, démocratique et égalitaire. Cet aspect qui est prégnant dans sa poésie, se traduit dans son poème intitulé « La fonction du poète ». Victor Hugo (1964,

p. 1023) y présente le poète comme le rêveur qui impulse la vision ou la direction politique et sociale à suivre au peuple :

Le poète en des jours impies
Vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies,
Le pieds ici les yeux ailleurs.

C'est lui qui sur toutes les ruines
Va promener l'humanité ;
Et, plume au vent, pied dans l'abîme,
Il jette un chant dans la tempête

Ainsi, par excellence, le poète est l'acteur social qui éclaire la société et œuvre au bien être de celle-ci tant pour la gent féminine que masculine. Il en est de même pour les laissés pour compte du système économique, social et politique. En réalité, Victor Hugo (2023, p. 18), face aux nombreuses injustices sociales, se proclame le défenseur de tous les opprimés :

[...] tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine la destinée, qui est divine, tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation des hommes par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit [...] ne seront pas résolus, des livres de la nature de celui-ci ne seront pas inutiles.

Hugo transforme sa poésie en une tribune de contestation de l'injustice sociale. Ces vers distillent des protestations à l'encontre de la puissance machiste, qui œuvre à contenir la femme sous le joug de l'homme. À cet effet, Laure Murat (2006) qui a étudié les liens entre la littérature et le droit des femmes, postule que la poésie de Victor Hugo peut être lue comme un manifeste politique en faveur des opprimés, y compris des femmes. Elle explique que la portée politique de l'œuvre d'Hugo dépasse les frontières du genre et de la classe, et ses appels à la liberté et à la justice. Elles fonctionnent comme une chambre d'échos favorable, qui répond aux revendications féministes modernes. Bien que Victor Hugo ne soit pas un féministe au sens moderne du terme, il n'en demeure pas moins que ses écrits poétiques ont milité en faveur de la cause de la femme. Il y défend les droits politiques et sociaux, en contestant les droits léonins des hommes et en revendiquant implicitement des droits politiques des femmes. Sa démarche, du point de vue de sa création poétique, procède à une idéalisation de la femme pour en faire une actrice majeure du progrès moral et social. Dans cette optique, ses

personnages poétiques féminins incarnent les valeurs essentielles de société démocratique française telle que rêvée par lui à l'avantage de la femme. Cette quête hugolienne se traduit dans plusieurs de ses poèmes comme « À l'arc de triomphe », « Les femmes sont sur la terre », « A Juliette Drouet » et « Aux femmes » entres autres. Ces poèmes sont dédiés à la cause de la femme comme un acteur central du système social, quand bien même que l'homme tendrait à la minimiser. À cet effet, Victor Hugo (2020, p. 214) affirme dans « À l'Arc de Triomphe » que « Et la femme a droit au respect suprême ». En articulant le mot « droit » dans ce vers, il inscrit la légitimité de la femme dans l'arène sociale et politique. Car dans sa fonction et son rôle social, la femme est définie naturellement comme la détentrice des valeurs fondamentales. Aux nombres de celles-ci, l'on note l'amour, la compassion, la foi et la patience. En réalité, elle est le socle qui consolide et institue la société. En cela, elle doit bénéficier de tous les droits, dont l'homme semble se réserver l'exclusivité en la boutant à la périphérie de ses prérogatives sociales. Cette propension de Victor Hugo, visant à concéder des droits sociaux et politiques aux femmes, s'inscrit dans son recueil *Les Contemplations* à travers son poème « Les femmes sont sur la terre... » (Victor Hugo, 2002, p. 130). En substance, ce poème met en avant le rôle civilisationnel de la femme. Dans cette perspective, selon Anne Ubersfeld (2017, p. 163), « Hugo place la femme dans un devenir politique à travers la fonction éducative : elle est dépositaire d'une sagesse antérieure à la loi ». Cette posture de Hugo prépare la femme à une reconnaissance citoyenne future. Car c'est elle qui élève, adoucit la nature de l'homme pour en faire un être policé. Au vu de ce rôle important, elle mérite de siéger auprès des hommes dans les cénacles politiques pour déterminer l'avenir de la société et de l'humanité.

Cependant, pour parvenir à sa pleine dextérité dans l'art politique à l'image de l'homme, la femme doit être instruite. Pour cela, à l'Assemblée nationale française, à travers ses adresses, il fait du droit à l'instruction de la femme le premier droit déterminant pour son élévation intellectuelle au niveau de celle de l'homme. En effet, dans son discours de 1848, Victor Hugo (2019, p. 112) affirme que « C'est par l'instruction qu'il faut commencer l'émancipation des femmes ». Ces propos mettent en avant l'éducation des femmes comme un levier essentiel pour leur émancipation politique et sociale. Pour lui, seul l'accès au savoir permettra aux femmes de revendiquer leurs droits et de participer pleinement à la vie publique.

Ainsi, sa poésie fait office de source de lumière pouvant aider les femmes à trouver l'inspiration et l'énergie pour revendiquer leur pleine citoyenneté et leur droit à participer activement à la vie publique. En réalité, cette pensée se distille en filigrane dans l'ensemble de sa production poétique. En effet, dans bien des cas, le poète présente la femme comme l'éducatrice, la nourricière de l'âme et comme la première qui ouvre la voie du savoir à l'enfant. Cela se traduit dans son recueil *La Légende des siècles*. À travers cette œuvre fonctionnant comme un plaidoyer, le poète s'attelle à ébaucher une fresque de l'humanité. Il y présente les étapes de l'évolution et de l'affinement de l'homme. L'homme y est posé comme un être évolutif enclin à se parfaire. La femme tient un rôle de premier plan dans ce processus. C'est elle qui conduit l'humanité en marche vers la lumière du savoir et du développement par sa capacité à enseigner, à transmettre la conscience morale. Tous ces facteurs la rendent apte à siéger dans le gotha social et politique pour avoir droit à une vie publique à l'image de celle de l'homme. À travers cette œuvre, Hugo pose les bases d'une revendication plus large : celle de leur participation à la vie politique. En réalité, en faisant son plaidoyer pour l'accès à une instruction égale à celle des hommes, le poète milite implicitement pour une reconnaissance du droit politique à la femme. Il projette un imaginaire politique dans lequel la femme a sa place auprès de l'homme. Dans « Ce siècle avait deux ans » extrait de *Les Rayons et les Ombres*, il prophétisait déjà : « Ô femme s ! vous devez être les déesses de l'avenir ! » (V. Hugo, 2020, p. 45). Cette parole poétique d'Hugo élève les femmes au rang de figures messianiques. Elles sont prédestinées à guider l'humanité vers la lumière à l'image de Moïse qui conduit le peuple hébreu vers la terre promise : Canaan.

Conclusion

À la lecture de la poésie de Victor Hugo, il apparaît qu'il ne formule pas directement une demande de droits politiques pour les femmes. Il n'en demeure pas moins qu'elle demeure en esquisse un véritable discours en leur faveur. À travers la valorisation de leur rôle moral, la revendication de leur éducation et leur intégration symbolique dans le combat pour la justice, il pose les fondements d'une reconnaissance politique de l'accès de la femme à cette pratique longtemps restée l'apanage des hommes. La femme, dans l'univers hugolien, n'est pas seulement l'idéale inspiratrice : elle devient la conscience du monde, actrice de la justice, et figure du progrès. C'est en cela

que la poésie de Victor Hugo, au-delà de sa portée esthétique, participe à une lente mais réelle revendication des droits politiques des femmes.

Références bibliographiques

- Anne Ubersfeld, 2017, *Lire Les Contemplations*, Paris, Belin.
- Bourdieu Pierre, 2000, *Sur la politique*, Paris, Éditions du Seuil.
- Carbonnier Jean, 2004, *Introduction au droit*, coll. « Quadrige ». Paris. PUF.
- Durkheim Émile, 2013, *De la division du travail social* (3e éd.), Paris, Presses Universitaires de France.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOX Jonathan A. & BROWN. David L., 1998, *La lutte pour la responsabilité : La Banque mondiale, les ONG et les mouvements de base*, MIT Press.
- GUSDORF Georges, 1993, *Le Romantisme I-II*, Paris, Éditions Payot.
- HABERMAS Jürgen, 1992, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Payot.
- HUGO Victor, 1998, *Les Châtiments*, coll. « Livre de Poche classiques, Paris, Librairie Générale de France.
- HUGO Victor, 2002, *Les Chansons des rues et des bois*, , collection Poésie/Gallimard, Paris, Éditions Gallimard.
- HUGO Victor, 2002, *Les Contemplations*, Coll. « Livre de Poche classique », Paris, Librairie Général de France.
- HUGO Victor, 2019, « Discours à l'Assemblée législative, 19 septembre 1848 », in *Actes et Paroles*, Éditions de l'Éclat.
- HUGO Victor, 2020, *Les Quatre Vents de l'esprit*, coll. Poésie, Paris, Gallimard.
- HUGO Victor, 2020, *Les Rayons et les Ombres*, coll. Poésie, Paris, Gallimard, 2020
- HUGO Victor, 2021, *Actes et paroles*, Paris, Garnier-Flammarion.
- HUGO Victor, 2022, *La Légende des siècles*, coll. Poésie, Paris, Gallimard.
- HUGO Victor, 2022, *Les Misérables*, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », tome I, édition établie par Jacques Seebacher, Paris, Gallimard.

- KECK Margaret E., & Sikkink Kathryn, 1998, *Militants sans frontières : Les réseaux de plaidoyer dans la politique internationale*, Cornell University Press.
- MURAT Laure, 2006, *La Loi du genre : Les écrivains face à la question des femmes au XIXe siècle : Réflexion sur l'œuvre de Hugo et son rapport à la citoyenneté des femmes*, éditions Fayard.
- NAUGRETTE Florence, 2020, *Victor Hugo et les femmes*, Paris, Classiques Garnier.
- NAUGRETTE Florence, 1999, *Hernani ou l'illusion du pouvoir : Analyse du personnage de Doña Sol et de son affirmation d'autonomie*, Éditions Flammarion.
- ROBERT Paul, 2009, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2009*, Paris, Edition millésime.
- ROCHEFORT D. A., & Cobb R. W. 1994, *La politique de la définition des problèmes : Façonner l'agenda politique*. University Press of Kansas.
- WEBER Max, 1995, *Économie et société : Les catégories de la sociologie*, Tome 1, (G. Roth & C. Wittich, Éd.s.; J.-P. Grossein, Trad.). Paris : Pocket / Éditions Plon.